REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage (MASAE)

Institut national de Pédologie (INP)

PROJET DE RÉSILIENCE ET DE REFORESTATION INTENSIVE POUR LA SAUVEGARDE DES TERRITOIRES ET DES ÉCOSYSTÈMES AU SÉNÉGAL (RIPOSTES/FAO)

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET D'UTILISATION DES TERRES (SAUT)

AGE DE LINGUERE

COMMUNES :

1- Mboula,
2- Tessékéré
3- Labgar

2025

ASERGMV Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte

Food and Agriculture Organization of the United Nations

gef

Cofinancé par l'Union européenne

ASERGMV Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte pour un Sénégal vert

Food and Agriculture Organization of the United Nations

INP Institut National de Pédologie

gef

Cofinancé par l'Union européenne

TABLE DES MATIÈRES

I. CONTEXTE **1**

1.1 Cadre biophysique 1

1.1.1 Pluviométrie et température annuelles 1

1.1.2 Types de sols et végétation 2

1.2 Cadre Humain 4

1.3. Activités socio-économiques 4

II. CADRE CONCEPTUEL **4**

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE **4**

IV. RESULTATS **5**

4 .1 Occupation des terres 5

4.2 Problématique de la dégradation des terres 6

4.3 Causes et conséquences de la dégradation des terres 6

4.4 Priorisation des Pratiques /Technologies de GDT 6

4.5 Classification des pratiques/technologies de GDT 7

4.6 Illustration du schéma d'aménagement et d'utilisation des terres (AGE Linguère) 8

4.7 Description des pratiques de GDT 9

V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **13**

ANNEXES **14**

LES FIGURES

FIGURE 1 : EVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS ANNUELLES (ABC MAP 2024) 1

FIGURE 2 : EVOLUTION DES TEMPÉRATURES ANNUELLES (ABC MAP, 2024) 2

FIGURE 3 : CARTE DES TYPES DE SOL DE L'AGE DE LINGUÈRE 2

FIGURE 4 : VARIABILITÉ DU PH 3

FIGURE 5 : VARIABILITÉ DE LA MATIÈRE ORGANIQUE 3

FIGURE 6 : CARTE D'OCCUPATION DES SOLS DE L'AGE DE LINGUÈRE (INP 2024) 5

FIGURE 7 : ILLUSTRATION DU SAUT DE L'AGE DE LINGUÈRE 8

FIGURE 8 : RÉPARTITION DES CLASSES DE SAUT DE L'AGE DE LINGUÈRE 8

LES TABLEAUX

TABLEAU 1 : POPULATION DES COMMUNES DE L'AGE DE LINGUÈRE (ANSD, 2023) 4

TABLEAU 2 : CLASSES D'OCCUPATION DU SOL (AGE DE LINGUÈRE) 5

TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES FACTEURS ET TYPES DE DÉGRADATION 6

TABLEAU 4 : CARTOGRAPHIE ET PRIORISATION DES PRATIQUES GDT 7

TABLEAU 5 : CLASSIFICATION DES SITES POUR LES PRATIQUES DE GDT 7

SIGLES ET ABRÉVIATION

AGE : Aire Géographique d'Evaluation

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ANGMV : Agence nationale de la Grande Muraille Verte

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CNGDT : Conseil National de Gestion Durable des Terres

CNIS : Cadre national d'Investissement stratégique

CSE : Centre de Suivi Ecologique

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

GDT : Gestion Durable des Terres

INP : Institut National de Pédologie

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

NDVI : Indice de Végétation par Différence Normalisée

ODD : Objectifs de Développement Durable

RNA : Régénération Naturelle Assistée

SAUT : Schéma d'Aménagement et d'Utilisation des Terres

RIPOSTES : Projet de Résilience et de Reforestation pour la Sauvegarde des Territoires et des Ecosystèmes du Sénégal

I. CONTEXTE

Le Projet Résilience et Reforestation intensive pour la sauvegarde des territoires et des écosystèmes au Sénégal (RIPOSTES) financé par l'Union Européenne et la FAO vise à renforcer les capacités d'adaptation des communautés aux changements climatiques et à l'atténuation de ses effets dans les régions de Fatick, Kaffrine, Louga et Matam.

L'objectif du protocole d'accord signé entre l'INP et la FAO à travers le projet RIPOSTES est de contribuer à mieux consolider le partenariat entre les structures publiques, la société civile et les collectivités territoriales notamment dans les axes de planification territoriale liés notamment à la gestion durable des terres.

Dans le cadre de la convention qui lie, l'INP et le projet RIPOSTES, trois livrables sont attendus de l'INP :

- **le suivi de la signature du décret du Conseil National de Gestion Durable des Terres (CNGDT) en vue d'appuyer la redynamisation du cadre national d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres (CNIS-GDT) ;**
- **l'établissement de schémas d'aménagement et d'utilisation de terres (SAUT) dans les communes d'intervention du projet ;**
- **la mise en place d'un système d'Information Agropédologique (SIAP).**

Sur ce présent document est présenté les composantes du schéma d'aménagement et d'utilisation de terres (SAUT) de l'AGE de Linguère qui regroupe les communes de Mboula, Labgar et de Tessékéré.

1.1 CADRE BIOPHYSIQUE

1.1.1 PLUVIOMÉTRIE ET TEMPÉRATURE ANNUELLES

Les communes d'intervention du projet RIPOSTES dans le département de Linguère sont les communes de Mboula, Labgar et de Tessékéré. Le climat de ces terroirs est de type sahélien avec des précipitations comprises entre 280 et 430 mm (figure 1). La température affiche des minima de 23°C et des maximas de 41 à 46°C (figure 2).

La zone sylvopastorale est caractérisée par un relief plat parcouru par de petites formations dunaires orientées d'Est en Ouest et entrecoupées par des vallées peu profondes.

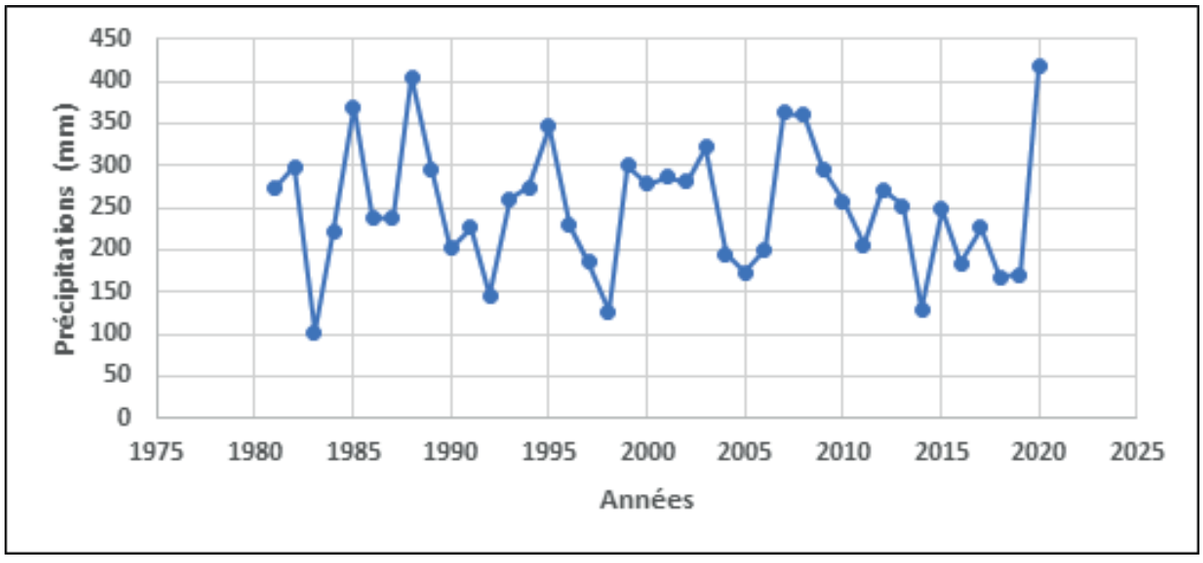


Figure 1 : *Evolution des précipitations annuelles (ABC Map 2024)*

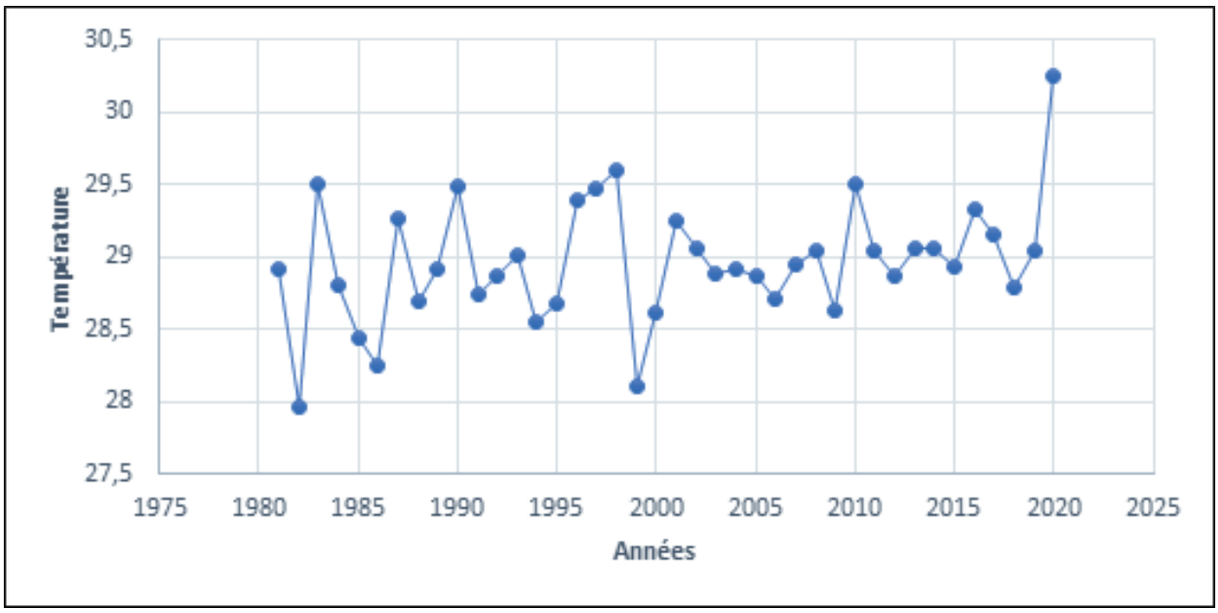


Figure 2 : *Evolution des températures annuelles (ABC Map, 2024)*

1.1.2 TYPES DE SOLS ET VÉGÉTATION

Les types de sols de l'Age de Linguère sont largement dominés par les sols ferrugineux tropicaux lessivés et les sols bruns rouges. Des sols hydromorphes sont identifiés au sud de la commune de Mboula.

La végétation de Linguère, située dans une zone sahélienne, est caractérisée par des steppes et des savanes arbustives, avec une répartition influencée par le gradient pluviométrique et les types de sols. On y trouve des espèces comme le Bombax costatum, le Pterocarpus erinaceus, le Combretum glutinosum, l'Acacia senegal, le Balanites aegyptiaca, et le Boscia senegalensis. La désertification est une menace croissante dans la région.

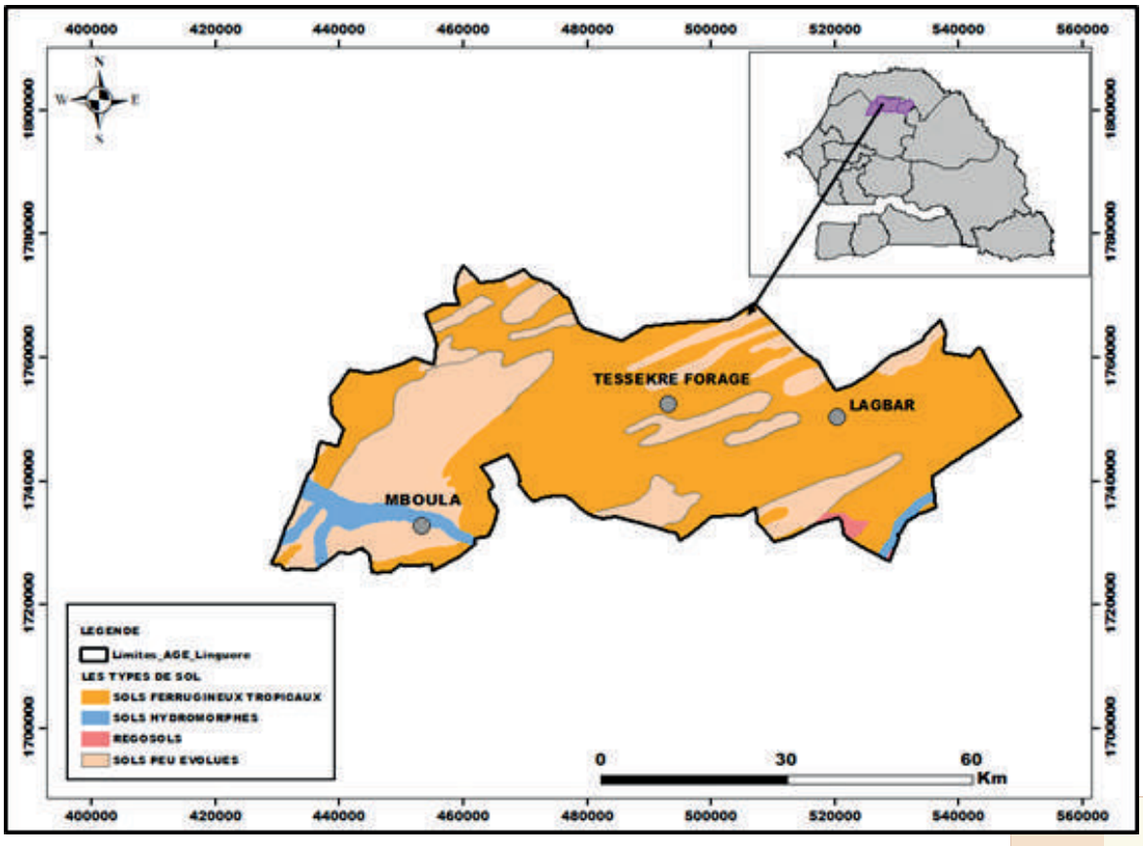


Figure 3 : *Carte des types de sol de l'AGE de Linguère*

1.1.3. VARIABILITÉ DU PH ET DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

A l'échelle de l'AGE de Linguère, les sols sont légèrement acides en grande partie avec une gamme de variabilité du pH comprise entre 5,6 et 6,1 (figure 4). Les sols sont très pauvres en matière organique avec des teneurs variant entre 0.17 à 0.43 (figure 5).

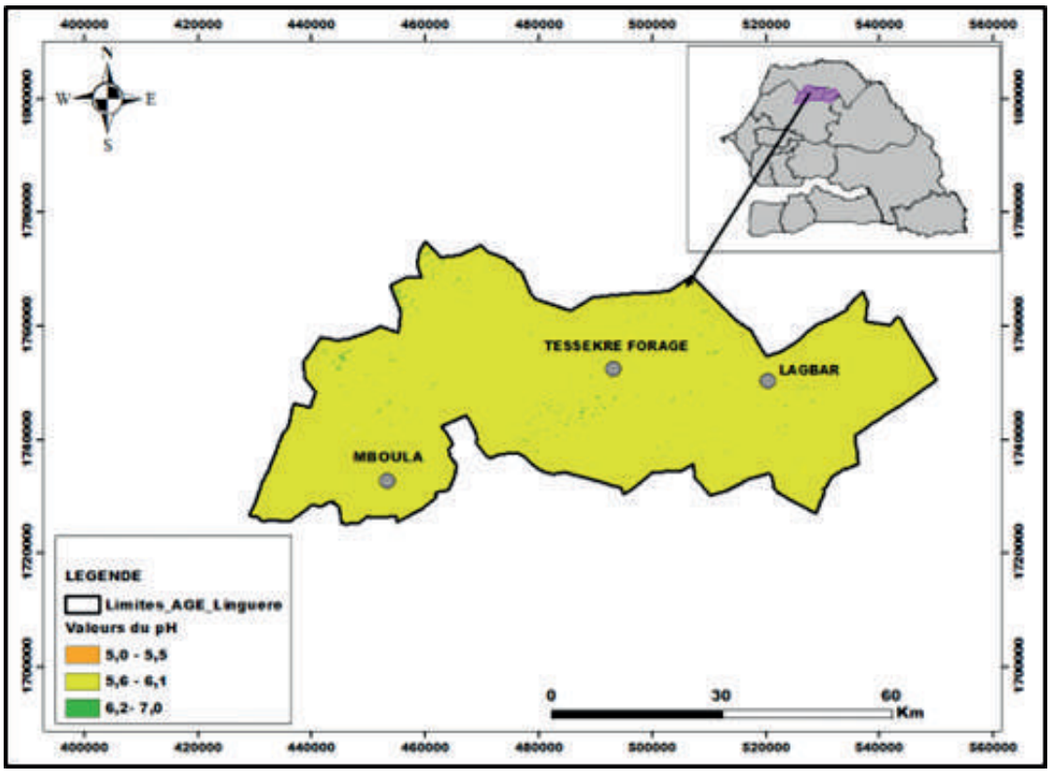


Figure 4 : *Variabilité du pH*

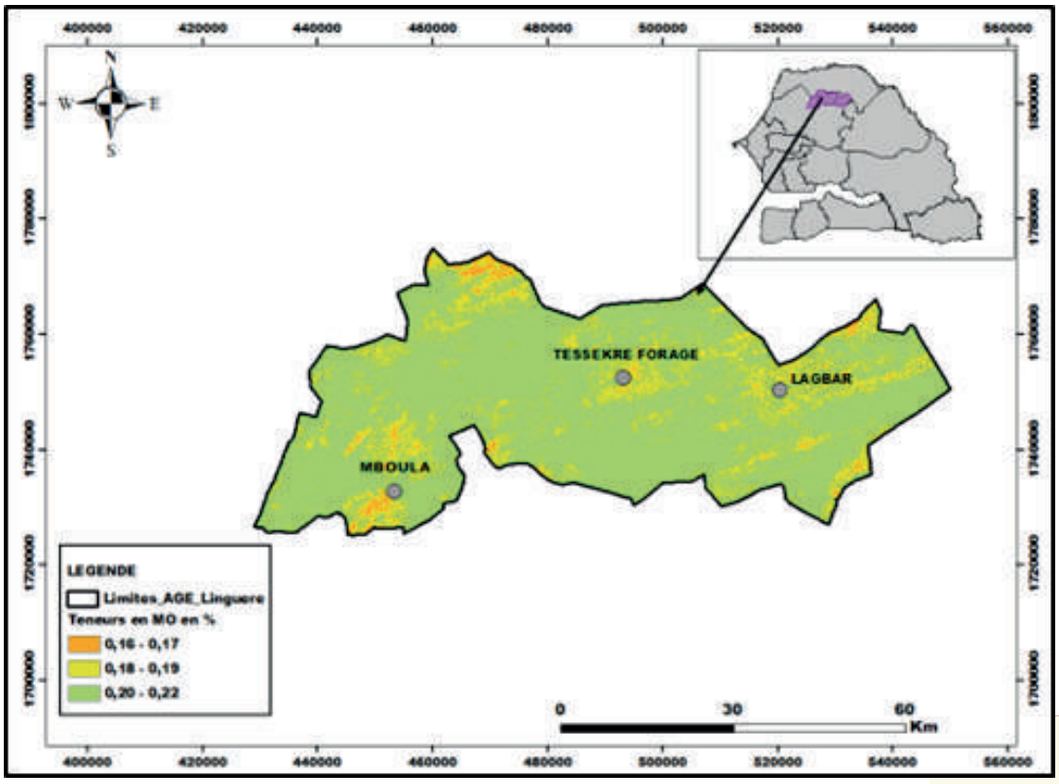


Figure 5 : *Variabilité de la matière organique*

1.2 CADRE HUMAIN

Dans le département de Linguère, le projet RIPOSTES intervient dans trois communes à savoir : Mboula, Tessékéré et Labgar. Les territoires de Ripostes dans ce département sont des communes rurales avec des densités de population variant entre 5,77 et 12,17 habitants par Km² (tableau 1).

Tableau 1 : Population des Communes de l'AGE de Linguère (ANSD, 2023)

Communes	Habitants	Superficie km²	Densité Hbts/ km²
Mboula	9 420	1 107	8,5
Labgar	10 547	866,1	12,17
Tessékéré	11 691	2.025	5,77

1.3. ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'AGE de Linguère est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques.

L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de l'AGE en raison de l'appartenance à la zone sylvopastorale. Il occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. (ANSD, 2019).

II. CADRE CONCEPTUEL

Le schéma d'aménagement et d'utilisation des terres correspond à l'assignation à la terre à différents usages à travers un paysage. Son objectif est d'identifier, dans un paysage donné, la combinaison d'utilisations des terres qui peut satisfaire au mieux les besoins des populations. Dans le cadre de cette étude, le SAUT fournit des informations de base et des données plus exhaustives sur l'utilisation des terres et donne des orientations sur les principales activités. Ce schéma d'aménagement concerne les communes de Mboula, Tessékéré, Labgar.

Nous avons retenu dans le cadre cette étude l'appellation AGE qui signifie aire géographique d'évaluation qui correspond aux limites d'un département. Ainsi, à l'intérieur de l'AGE, toutes les évaluations ont été effectuées suivant les caractéristiques des trois communes citées plus haut. Les principaux types d'utilisation des terres à l'échelle des AGE sont les terres agricoles, les terres pastorales et sylvo pastorales.

III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Les SAUT sont élaborés suivant une perspective de mise en place des pratiques et technologies de GDT. La démarche méthodologique suivante est adoptée :

- la revue des documents de planification territoriale des 3 communes d'intervention du projet RIPOSTES dans le Département de Linguère ;
- l'exploitation de la base de données du CSE notamment la situation de référence réalisée dans la zone d'intervention du projet ;
- la collecte des données climatiques et biophysiques avec les outils open source de la FAO ;
- l'organisation d'un atelier départemental pour la collecte des données socioéconomiques et environnementales à travers des entretiens avec les acteurs locaux et les observations de terrain ;
- la collecte de données sur le terrain ;
- le téléchargement et le traitement de l'imagerie satellitaire pour l'élaboration des SAUT.

IV. RESULTATS

4 .1 OCCUPATION DES TERRES

L'élevage est la première activité socio-économique des communes de l'AGE de Linguère (Mboula, Labgar et Tessékéré). Il occupe 95 % de la population et est pratiqué dans une zone sylvo-pastorale classée. Dans ces communes, les terres occupées par l'agriculture sont très faibles (figure 6) et sont estimées à environ moins de 2% de l'ensemble des sols de la localité. Du fait de sa classification comme zone sylvo pastorale, les ressources forestières sont bien protégées. La strate arborée est composée de soump *(balanites aegyptiaca),* seung *(acacia raddiana)*, beer *(sclérorarya béréa)*, wérék *(acacia senegalensis)*, nep – nép *(acacia nilotica)*, "kél" *(Grewia bicolor)*. Cette végétation est plutôt clairsemée du fait, en partie, du régime pluviométrique qui reste faible et irrégulier.

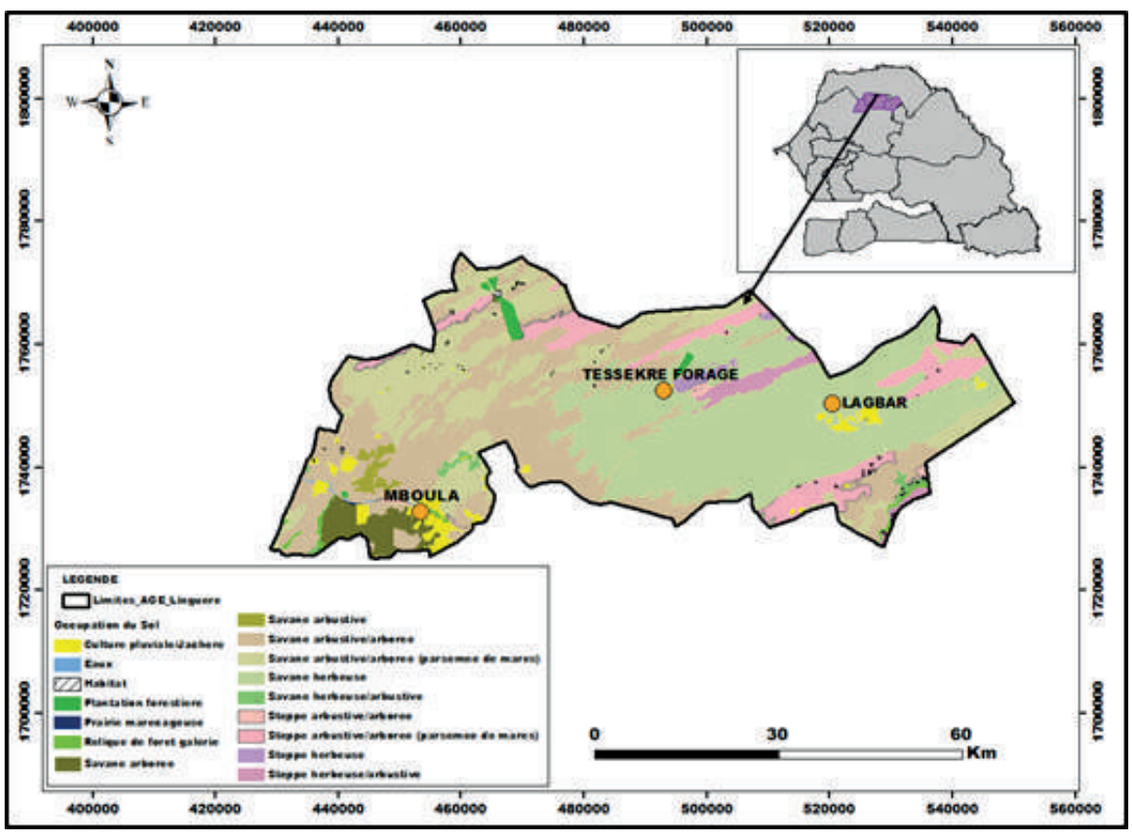


Figure 6 : *Carte d'occupation des sols de l'AGE de Linguère (INP 2024)*

Tableau 2 : *Classes d'Occupation du Sol (AGE de Linguère)*

Classes	Superficie en ha	Occupation du Sol en %
Steppe	37365,26	10,89
Savane	291524,55	84,96
Cultures	8293,72	2,42
Plantations Forestières	2461,71	0,72
Relique Forêt	1373,94	0,40
Eau	679,68	0,20
Habitat	1422,51	0,41
TOTAL	343121,38	100

[1]https://abc-map.fao.org/

4.2 PROBLÉMATIQUE DE LA DÉGRADATION DES TERRES

L'atelier départemental tenu à Linguère a permis d'échanger avec les acteurs locaux sur la problématique de dégradation des terres. Les résultats des entretiens sous forme de focus groupes ont permis d'identifier les principaux types de dégradations qui sont :

- L'érosion hydrique ;
- L'érosion éolienne ;
- L'ensablement des vallées.

4.3 CAUSES ET CONSÉQUENCES DE LA DÉGRADATION DES TERRES

Les causes de dégradation des terres sont spécifiques à chaque commune. L'atelier a permis de recenser la déforestation (coupe abusive des bois), le ruissellement, le déficit pluviométrique, la présence des termites, les feux de brousse, le non-respect des règles établies par la communauté, le surpâturage (éleveur venant d'autres zones), absence de rotation dans les pratiques culturales. Les causes et les types de dégradations sont présentés dans le tableau en dessous.

Tableau 3 : Synthèse des facteurs et types de dégradation

Age	Causes	Types de dégradation
Linguère	• Déforestation • Pratiques agricoles inadaptées (monoculture, labour inadapté…) • Relief accidenté • Feux de brousse • Exploitation illicite de bois • Ruissellement important	• Erosion hydrique • Erosion éolienne • Ensablement des vallées

L'atelier participatif a permis de ressortir les conséquences de la dégradation des terres que sont entre autres : la baisse de la fertilité des sols, la désertification, la raréfaction des produits forestiers non ligneux.

4.4 PRIORISATION DES PRATIQUES /TECHNOLOGIES DE GDT

Les parties prenantes conviées à l'atelier ont permis de collecter des informations sur les principaux types de dégradation et leurs causes, les interventions adaptées, les succès et les échecs. L'atelier a fait aussi ressortir les technologies ayant fait l'objet d'une adoption, les contraintes de mise en œuvre des pratiques de GDT. Diverses expériences de GDT ont été déjà mises en œuvre par les différentes catégories d'acteurs (État, ONG, populations, …). L'analyse des expériences précédentes montre que la stratégie adoptée est généralement axée sur le triptyque synergie – implication – responsabilisation des bénéficiaires. Dans les communes de Mboula, Labgar et Tessékéré, les technologies de gestion durable des terres identifiées sont la régénération naturelle assistée (RNA), la mise en défens et les unités pastorales.

La cartographie des pratiques de gestion durable des terres est résumée dans le tableau 4.

Tableau 4 : Cartographie et priorisation des pratiques GDT

Pratiques	Mboula	Téssékéré	Labgar
Mise en défens	X	X	x
Reboisement	X	X	x
Pare-feu	X	X	x
RNA	X	X	x
Foyer améliorer	X	X	
Cordons pierreux	X	x	x
Diguettes en terres	x		

4.5 CLASSIFICATION DES PRATIQUES/TECHNOLOGIES DE GDT

Après la priorisation des pratiques de GDT, une classification par type de dégradation (tableau 5) a été adoptée dans l'aire géographique de Linguère afin de donner des recommandations dans chaque zone.

Tableau 5 : Classification des sites pour les pratiques de GDT

AGE	**Types de dégradations**	**Pratique de GDT**	**Types de pratiques/Types d'utilisations**	**Recommandations**
Linguère	Erosion hydrique	Cordon pierreux	Steppe, Savane et zones de culture	• Améliorer les connaissances des producteurs sur facteurs édaphiques ; • Sensibiliser et former les producteurs sur les bonnes pratiques culturales ; • Impliquer la population locale dans la réalisation des stratégies de lutte ; • Former les producteurs sur la gestion intégrée de la fertilité des sols ; • Mettre en place des brises vents.
		Diguette en cadre	Forets, Savane et zones de culture	
		Cordon pierreux	Zone de culture, parcours pastoraux et zones de culture	
	Erosion éolienne	Reboisement	Steppe, Savane et zones de culture	
		RNA	Steppe, Savane et zones de culture	
	Ensablement des vallées	Reboisement	Steppe, Savane et zones de culture	
		RNA	Steppe, Savane et zones de culture	

4.6 ILLUSTRATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET D'UTILISATION DES TERRES (AGE LINGUÈRE)

Le schéma d'Aménagement et d'Utilisation des terres (SAUT) de l'AGE de Linguère élaboré sur la base de l'imagerie satellitaire Sentinel 2 fait apparaitre cinq classes d'occupation de sol. Chaque classe de sol exceptée les habitats est associée à des pratiques ou technologies de GDT.

Les zones de savanes et de steppes dominent l'occupation des terres et représentent 97 % de ma superficie de l'AGE (figure 8).

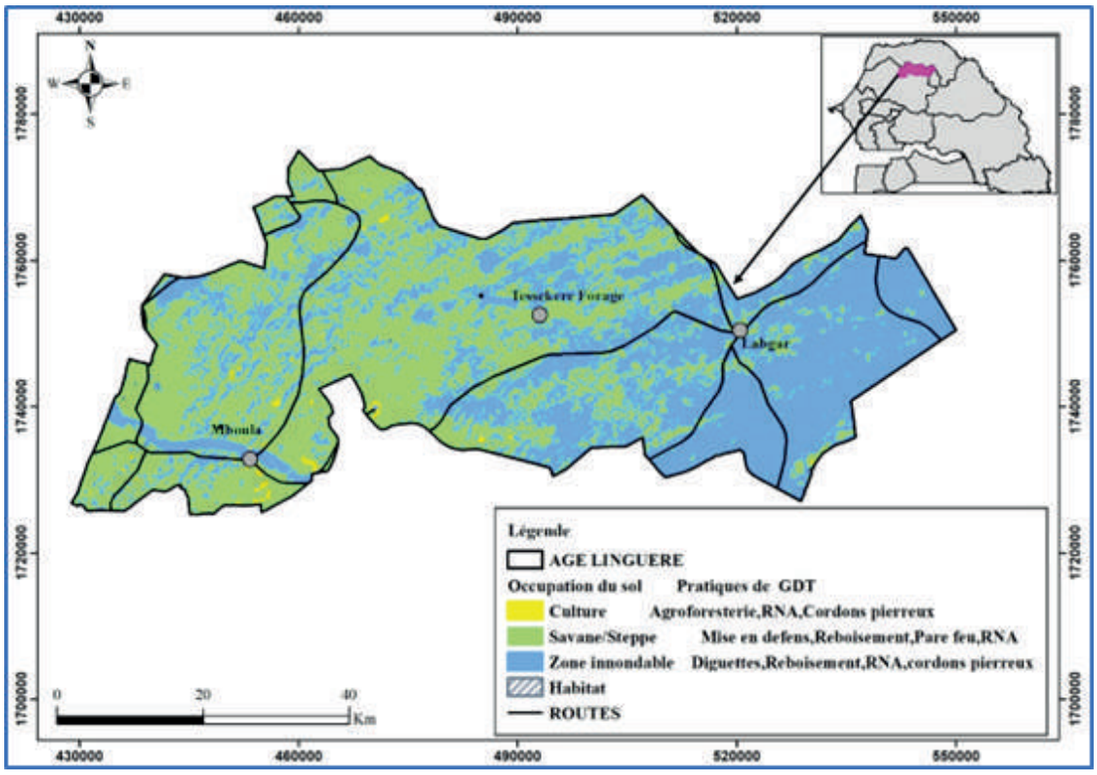


Figure 7 : Illustration du SAUT de l'AGE de Linguère

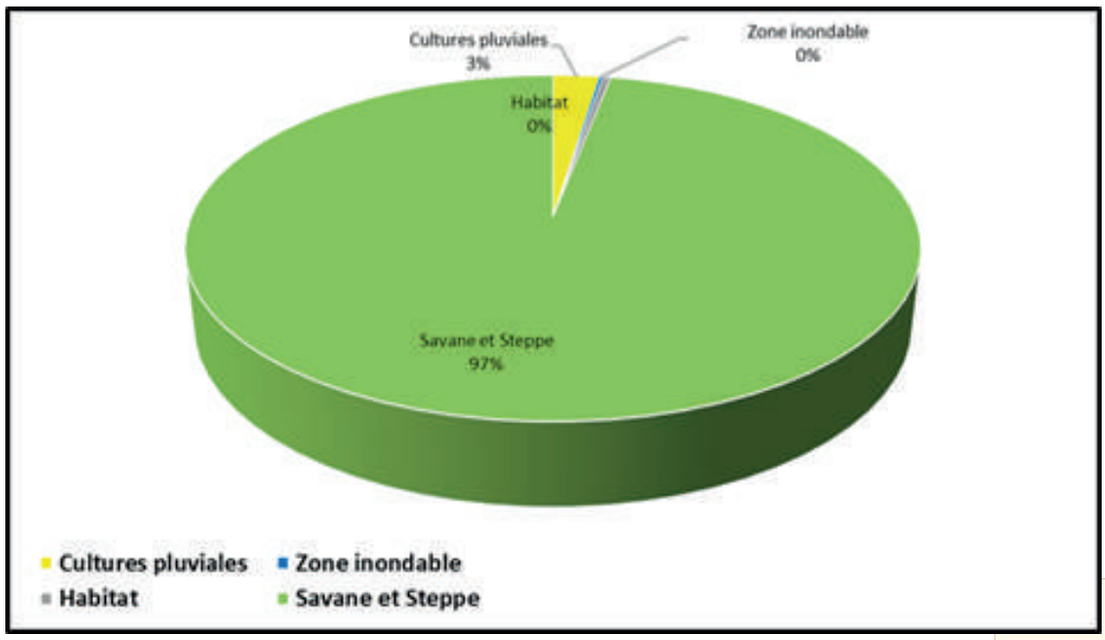


Figure 8 : Répartition des classes de SAUT de l'AGE de Linguère

4.7 DESCRIPTION DES PRATIQUES DE GDT

4.7.1 CORDONS PIERREUX

C'est une technologie destinée à réduire la vitesse de l'eau qui s'écoule sur la pente et à favoriser l'accumulation des particules de sol. Elle est réalisée à l'aide de pierres disposées en cordon sur les courbes de niveau. Les cordons doivent être placés perpendiculairement à la pente, suivant les courbes de niveau. Le dispositif qui est assez filtrant réduit avec efficacité la vitesse de l'eau. Un cordon pierreux bien entretenu peut avoir une durée de vie d'au moins 7 années, tout en favorisant le dépôt des particules, l'infiltration des eaux de ruissellement et la recharge des nappes. Au bout de 10 ans, il faudra rehausser le cordon ou le déplacer si les résultats sont atteints. La promotion de la technologie est pertinente là où le matériau existe en abondance.

Pour réaliser les cordons pierreux, il faut prévoir :

- le «Niveau A» pour faciliter la détermination des courbes de niveau
- du matériel de collecte des moellons (masses, barres à mine)
- le transport des moellons (charrettes ou camion, brouettes renforcées pour transport dans les champs) ;
- du matériel pour creuser les sillons d'ancrage (pic, pioche) ;
- une forte mobilisation en main d'œuvre.

Etapes de la mise en œuvre

- Observer et vérifier la direction de la pente ou de l'écoulement dans le champ
- NB : Au-delà de 10% de pente, les cordons ne sont pas adaptés ;
- Déterminer de façon approximative la position de la première ligne ;
- Marquer les points ayant la même élévation, à l'aide de piquets ou de cailloux ;
- Après avoir déterminé l'emplacement de la première ligne, se déplacer en amont ou en aval et répéter le même procédé, en considérant un écartement de 10-20 mètres. L'écartement se réduit en présence d'une forte pente, et s'agrandit en présence d'une pente douce ;
- Transporter des moellons au niveau du site. Les moellons de taille moyenne sont plus convenables. Les grosses pierres sont difficiles à transporter ;
- Faire une tranchée de l'emplacement du cordon au préalable ;
- Disposer les moellons le long des points marqués sur la courbe de niveau perpendiculairement à la pente. Il est souhaitable de caler solidement les cailloux au niveau des fentes, pour que le dispositif ne puisse pas facilement se défaire avec la force des eaux de ruissellement ;
- Répéter le même procédé pour compléter les cordons ;
- En cas de disponibilité d'espèces végétales permettant de fixer la terre, comme le vétiver, les planter en amont des cordons en quinconce.

L'entretien régulier du dispositif est fortement recommandé, surtout avant l'hivernage, parce que l'intrusion des animaux dans le champ peut causer la destruction des dispositifs.

Contraintes

- Pénibilité du travail lié au transport et à la collecte des moellons
- Disponibilité du matériau (carrière)
- Intensité de la main d'œuvre/engagement des populations

Atouts

Les cordons contribuent à réduire le ruissellement, ce qui contribue fortement à diminuer les phénomènes de ravinement et d'ensablement des dépressions. Il permet aussi, entre autres, la récupération des terres dégradées à des fins agricoles, la régénération du tapis herbacé et augmentation des revenus des producteurs.

Recommandations

Des formations/actions sont nécessaires pour le renforcement des capacités techniques des producteurs à réaliser des cordons pierreux de qualité.

4.7.2 REBOISEMENT

Moyens nécessaires pour la mise en place

- Matériel végétal disponible ;
- Zone accessible et sans litige foncier ;
- Disponibilité de l'eau (saison des pluies bien installée, possibilité d'arrosage…) ;
- Petit matériel (daba, piquets, pioches, pelles, couteaux, coupe-coupe, cordes, matériel pour le débroussaillage, le labour et la trouaison …) ;
- Moyens de transport des plants ;
- Sensibilisation de la population dans le cas du reboisement communautaire ;
- Dispositif de protection et d'entretien des plants ;
- Main - d'œuvre importante.

Mise en place de la technologie

En général, au Sénégal, le reboisement se fait en saison des pluies. Il peut se faire aussi toute l'année lorsque l'eau est disponible. Il existe plusieurs formes de reboisement :

- reboisement communautaire : il se fait à l'échelle d'une commune ou d'un village pour la protection de l'environnement, la satisfaction des besoins communautaires (bois de chauffe, de construction…) et l'augmentation des revenus ;
- reboisement privé : il se fait par des groupements (GIE de jeunes ou de femmes, associations…) ou des entreprises individuelles ; l'un de ses objectifs principaux est la vente des produits ;
- reboisement familial : la production est destinée à l'autoconsommation et à la commercialisation…

Choisir le terrain ;

- Préparer le terrain (débroussailler, nettoyer, piqueter) ;
- Trouer et planter ;
- Arroser au besoin et entretenir.

Remarque :

- **Regarnissage :** lorsque la mortalité est importante ;
- **Fertilisation :** elle se fait par l'utilisation de fertilisants organiques et/ou minéraux ;
- **Entretien :** il diminue la concurrence herbacée et les risques d'incendie ;
- **Protection contre les insectes et les maladies, le bétail, les rongeurs et les feux de brousse.**

Atouts

Il permet d'amélioration la biodiversité, protéger le sol contre l'érosion éolienne et hydrique mais aussi l'amélioration de la couverture végétale et de la fertilité des sols.

Contraintes

- Forte mortalité des plants ;
- Déficit en eau en cas de sécheresse ;
- Manque d'entretien

Recommandations

C'est une technologie qui nécessite la sensibilisation et la mobilisation de la population.

4.7.3 RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE (RNA)

La Régénération Naturelle Assistée (RNA) est un ensemble d'interventions qui consiste à protéger et à entretenir la croissance des espèces autochtones à valeur économique, sociale et culturelle reconnue par les populations. Les populations l'appliquent en agriculture (cas du Kadd), en foresterie (cas des rôneraies).

La RNA est pratiquée dans les terroirs agricoles (champs de cultures) et les espèces épargnées ont un intérêt

socio-économique. Dans l'AGE de Linguère, la RNA concerne surtout l'utilisation exclusive d'essences autochtones comme Faidherbia albida *(kadd)*, *Balanites aegyptiaca, calatropis procera, Boscia senegalensis*, etc.

Description

La RNA pratiquée consiste à laisser, au cours du défrichement des champs, les rejets issus des souches des arbres et arbustes (Faidherbia albida (kadd), Balanites aegyptiaca, calatropis procera, Boscia senegalensis, etc.) pour qu'ils poursuivent leur croissance.

Les différentes étapes de la réalisation de la RNA sont :

- le repérage et la sélection des rejets à protéger ;
- la coupe des rejets non sélectionnés ;
- l'entretien et l'élagage des rejets sélectionnés chaque année.

Contraintes

La récurrence des feux de brousse souvent observés pendant la saison sèche et les pratiques notées dans le domaine agricole, notamment les feux précoces, sont les contraintes majeures de la réussite de la RNA. L'élagage des arbres dans le cadre de la transhumance et la divagation exposent les jeunes pousses à la dent du bétail.

Atouts

La RNA présente certains avantages par rapport aux méthodes conventionnelles de reboisement, notamment :

- la diminution du taux de déforestation par la régénération des essences indigènes ;
- la restauration de la diversité biologique et des processus écologiques ;
- et l'amélioration de la fertilité des sols grâce à la réduction de l'érosion et l'accumulation de la matière organique.

Le Faidherbia albida (Kadd), l'espèce la plus utilisée, contribue fortement à reconstituer la fertilité du sol. Par ailleurs, sa présence dans les champs réduit la vitesse du vent et par conséquent permet de stabiliser le sol. L'adoption massive de la RNA permet de disposer :

- de ressources ligneuses pour les besoins énergétiques et de services ;
- de ressources fourragères pour le bétail.

Ainsi le Kadd, arbre à feuilles caduques, est utilisé pour des besoins de fourrages et de la fertilisation des sols par la litière de l'arbre qui est riche en azote. Les fruits du *Cordyla pinnata* sont utilisés comme condiments pendant les périodes de soudure.

Recommandations

Pour la durabilité des espèces régénérées, il est nécessaire de bien cibler les espaces à aménager (tenure foncière, capacité de surveillance des champs).

Il est nécessaire d'entretenir les plants et d'organiser rationnellement leur utilisation pour les multiples usages notés pour le service (bois de feu, production de corde et de fourrage).

4.7.4 MISE EN DÉFENS

C'est la protection d'un espace dégradé en vue de sa régénération. On utilise cette technologie pour :

- améliorer l'état de la couverture végétale des sols ;
- conserver les ressources forestières ;
- conserver/améliorer la biodiversité ;
- récupérer et valoriser les terres dégradées ;
- lutter contre l'érosion éolienne ;
- lutter contre l'érosion hydrique et favoriser l'infiltration de l'eau ;

On l'installe dans les Zones sujettes à l'érosion, Zones surexploitées (sur-pâturées, déboisées…).

Conditions et moyens nécessaires à la mise en œuvre

- Disponibilité d'un site approprié ;
- Information, sensibilisation, implication et participation des populations.

Comment mettre en œuvre la technologie ?

- Identifier la zone à mettre en défens ;
- Informer et sensibiliser les populations ;
- Délimiter la zone à mettre en défens ;
- Obtenir une délibération de la collectivité locale ;
- Clôturer la zone si possible et obtenir un consensus qui peut faire l'objet d'une convention écrite ou non ;
- Mettre en place un comité de gestion (villageois ou inter-villageois) ;
- Elaborer un plan de gestion avant la reprise de l'exploitation ;
- Mettre en place des panneaux indiquant que la zone est mise en défens.

Atouts

- Bénéfices tirés de la mise en œuvre ;
- Augmentation de la couverture végétale ;
- Amélioration de la biodiversité notamment les espèces utilisées dans la pharmacopée traditionnelle ;
- Réduction significative du ruissellement ;
- Réduction de l'érosion éolienne ;
- Restauration des forêts dégradées ;
- Amélioration de la fertilité du sol ;
- Augmentation et diversification des activités de production (agriculture, élevage, foresterie) ;
- Amélioration des revenus.

Contraintes

- Absence de site consensuel ;
- Divagation des animaux ;
- Non-respect de la convention locale ;
- Non implication des populations ;
- Feux de brousse ;
- Faible pluviométrie.

V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANAT,2020. Plan national d'aménagement et de développement Territorial (PNADT) Horizon 2035, 295 pages.

ANSD, 2018. Situation économique et sociale (SES) du Sénégal. Edition 2015 ; 39 pages.

Région de Louga, 2017. Plan local de développement de la communauté rurale de Téssékré, 105 pages.

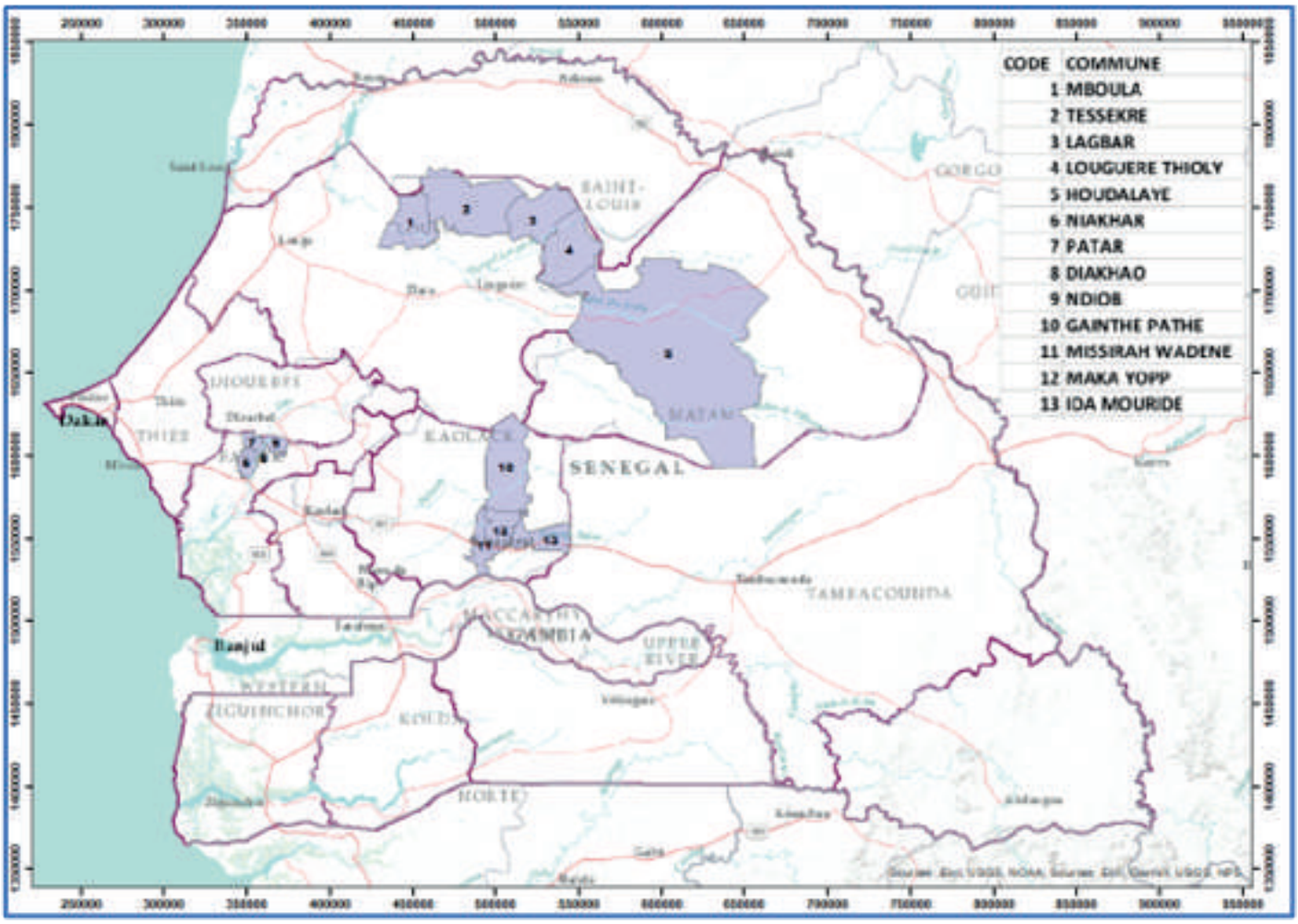
Région de Louga, 2022. Plan Départemental de développement de Linguère, 60 pages.

CSE, 2023. Cartographie de l'utilisation et du niveau de dégradation des terres à l'échelle des aires géographiques d'évaluation de la zone d'intervention de RIPOSTES, Rapport technique ; 31 pages.

GIZ, 2012. Bonnes pratiques de CES/DRS. Contribution à l'adaptation au changement climatique et à la résilience des producteurs : Les expériences de quelques projets au Sahel ; 60 pages.

République du Sénégal, 2021. Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoire (LOADT), 14 pages.

ANNEXE



Carte de localisation des 13 communes d'intervention de RIPOSTES

ASERGMV | Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte
pour un Sénégal vert

Food and Agriculture Organization of the United Nations

INP Institut National de Pédologie

gef

Cofinancé par l'Union européenne